

FAITS ET DONNÉES CHIFFRÉES

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE



# 2011



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE  
Office fédéral de la formation professionnelle  
et de la technologie OFFT

**FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH**  
LE PARCOURS DES PROFESSIONNELS.

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons  
et des organisations du monde du travail

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Survol de la formation professionnelle</b>	<b>3</b>
<b>Systeme de la formation professionnelle en Suisse</b>	<b>4</b>
<b>Une tâche – trois partenaires</b>	<b>6</b>
<b>Lieux de formation</b>	<b>8</b>
<b>Marché des places d'apprentissage</b>	<b>11</b>
<b>Données chiffrées sur la formation professionnelle</b>	<b>12</b>
<b>La formation professionnelle sur le plan international</b>	<b>21</b>
<b>Informations supplémentaires</b>	<b>22</b>

# SURVOL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**La formation professionnelle permet aux jeunes de prendre pied dans le monde du travail et assure la relève en formant des professionnels et des cadres dirigeants qualifiés. Elle est orientée vers le marché du travail et intégrée au système éducatif.**

## La formation initiale la plus prisée

La formation professionnelle transmet des connaissances fondamentales solides aux deux tiers des jeunes en Suisse. Elle constitue le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

## Le système dual

La formation duale, en entreprise et à l'école professionnelle, est le type de formation professionnelle le plus répandu. Les jeunes ont le choix entre quelque 230 formations en apprentissage. Outre la formation duale classique, la formation professionnelle initiale (apprentissage) peut également être suivie en école à temps complet notamment dans les écoles de métiers et dans les écoles de commerce.

## Lien avec le marché du travail

Les formations offertes sont axées non seulement sur des qualifications professionnelles effectivement recherchées, mais également sur les possibilités d'embauche existantes. Grâce au lien unissant l'offre de formation et le monde du travail, la Suisse peut dès lors se flatter d'avoir l'un des taux de chômage des jeunes les plus bas d'Europe.

## Perméabilité

La formation professionnelle fait partie intégrante du système éducatif. Elle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire; elle s'appuie sur des offres de formation et des procédures de qualification nationales clairement définies. Elle se caractérise par une perméabilité élevée: en effet, il est possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle sans perdre de temps pour autant. Par ailleurs, l'offre de formation continue est riche à tous les niveaux.

## Perspectives de carrière

La formation professionnelle supérieure s'inscrit dans le prolongement de la formation professionnelle initiale. Elle vise des qualifications professionnelles spécifiques et prépare à l'exercice des fonctions de cadre intermédiaire et de spécialiste. Les étudiants ont le choix entre environ 400 examens professionnels et professionnels supérieurs et autant de filières de formation proposées par les écoles supérieures. La maturité professionnelle permet d'accéder directement aux hautes écoles spécialisées.

## Une tâche commune

La formation professionnelle est une tâche commune des partenaires que sont la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail.

### Chiffres clés relatifs à la formation professionnelle

Elèves de 9 <sup>e</sup> classe	88'200
Personnes commençant une formation professionnelle	82'000
Total des personnes suivant une formation prof. initiale (au degré secondaire II)	222'600
Diplômes décernés dans la formation professionnelle initiale	65'600
Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure	27'500

# SYSTÈME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE

**La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire. Elle s'appuie sur des offres de formation et des procédures de qualification nationales clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée: en effet, il est possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle sans perdre de temps pour autant. La formation professionnelle présente une large palette de formations et une offre de formation continue diversifiée à tous les niveaux. Les offres prennent en considération les capacités différentes des personnes en formation et les besoins spécifiques de chaque classe d'âge.**

### **Formation professionnelle initiale**

Elle permet d'acquérir des qualifications professionnelles certifiées et jette les bases de l'apprentissage tout au long de la vie.

### **Formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité**

Elle sert à l'acquisition des qualifications requises en vue de l'exercice d'une profession spécifique. Donne accès à la formation professionnelle supérieure.

### **Formation professionnelle initiale de 2 ans avec attestation fédérale**

Elle permet aux jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques de suivre une formation adaptée à leurs besoins et de recevoir un diplôme professionnel fédéral reconnu. Donne aussi accès à une formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité.

### **Maturité professionnelle fédérale**

Complète la formation professionnelle initiale avec certificat fédéral de capacité par une formation générale approfondie. Donne accès directement aux hautes écoles spécialisées. Permet, avec des qualifications complémentaires (examen complémentaire), d'accéder à une université ou à une école polytechnique fédérale (EPF).

### **Formation professionnelle supérieure**

Elle allie des capacités pratiques solides aux connaissances théoriques approfondies. Elle prépare à l'exercice des fonctions de cadre intermédiaire ou de spécialiste.

### **Examens professionnels fédéraux et examens professionnels fédéraux supérieurs**

Les examens professionnels s'adressent aux professionnels qui disposent d'une expérience professionnelle de plusieurs années et qui souhaitent se spécialiser dans leur domaine d'activité. Les examens professionnels supérieurs sont orientés vers l'expertise professionnelle ou la gestion d'entreprise dans les PME.

L'examen professionnel est sanctionné par un brevet fédéral, l'examen professionnel supérieur par un diplôme fédéral.

### **Filières de formation des écoles supérieures**

Les filières de formation des écoles supérieures sont réglementées dans le plan d'études cadre. La procédure de qualification a lieu directement dans les écoles.

La durée des filières de formation est en règle générale de deux ans (plein temps) ou de trois ans (temps partiel). Les études s'achèvent par l'obtention d'un diplôme reconnu au niveau fédéral avec complément ES.

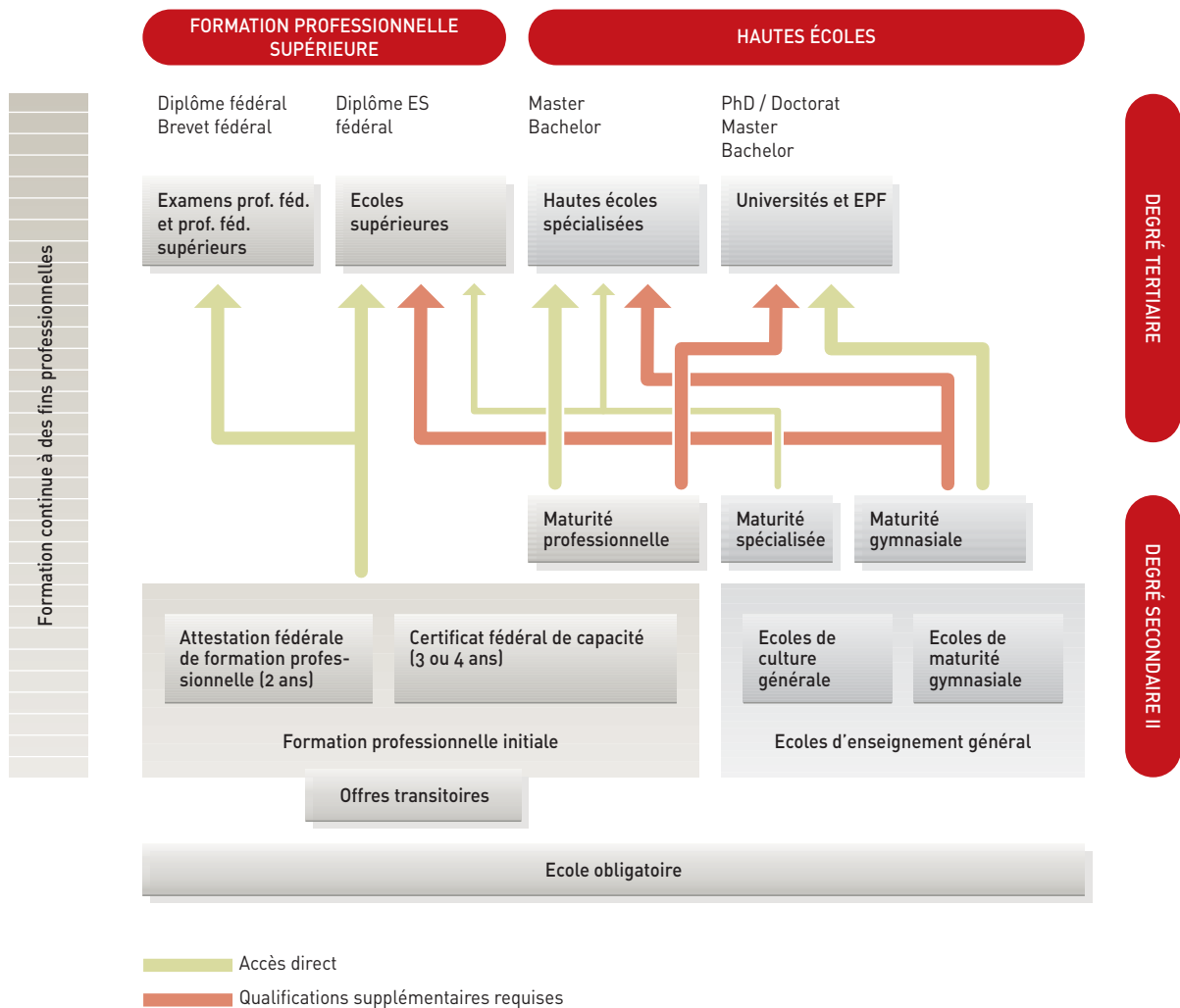
**Préparation à la formation professionnelle initiale**

**Offres transitoires**

Offres de formation axées sur la pratique et sur le monde du travail au terme de la scolarité obligatoire. Elles tiennent compte des exigences de la formation professionnelle initiale.

**Formation continue à des fins professionnelles**

La formation continue à des fins professionnelles (formation non formelle telle que cours, séminaires, etc.) s’applique à chaque niveau de formation et constitue une tâche permanente, indépendamment de l’âge des personnes considérées.



**Formation professionnelle initiale pour adultes**

Les adultes ont également la possibilité d’obtenir un diplôme sanctionnant une formation professionnelle initiale. La loi fédérale sur la formation professionnelle offre diverses variantes dans ce domaine: cela va des procédures réglementées et structurées, destinées à des groupes professionnels ou à des parties d’entre eux, jusqu’aux procédures de reconnaissance individuelles.

# UNE TÂCHE – TROIS PARTENAIRES

**La formation professionnelle est une tâche qui relève de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts pour une formation professionnelle de qualité et pour une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue.**

## **Confédération**

### **Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT)**

Est compétent en matière de formation professionnelle à l'échelle de la Confédération.

### **Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)**

Dispense la formation et la formation continue des responsables de la formation professionnelle, notamment des formateurs. Développe la recherche dans ce domaine et exécute des mandats pour des tiers. Sièges régionaux: Zollikofen, Lausanne et Lugano.

## **Confédération**

### **Pilotage et développement stratégiques**

- Assurance qualité et développement continu de l'ensemble du système
- Comparabilité et transparence des offres dans toute la Suisse
- Ediction des ordonnances sur la formation professionnelle initiale (quelque 230)
- Reconnaissance des règlements d'examen et des plans d'études cadre de la formation professionnelle supérieure
- Reconnaissance de filières de formation destinées aux responsables de la formation professionnelle
- Prise en charge d'un quart des dépenses publiques
- Promotion de l'innovation et soutien de prestations d'intérêt public

## Organisations du monde du travail

### Contenus de la formation et lieux de formation

- Définition des contenus de la formation et des procédures de qualification nationales
- Mise à disposition de places de formation
- Transmission de qualifications professionnelles
- Développement de nouvelles offres de formation

## Organisations du monde du travail

### Associations professionnelles

Définissent les contenus de la formation et les procédures de qualification nationales, organisent la formation professionnelle initiale et préparent les offres dans le domaine de la formation professionnelle supérieure.

### Partenaires sociaux, autres organisations et prestataires de formation professionnelle compétents dans ce domaine

Participent, de concert avec les associations professionnelles, au développement continu de la formation professionnelle.

### Entreprises

Aménagent, dans la mesure de leurs possibilités, les places de formation pour la partie pratique de la formation professionnelle, et assurent la relève. Leur participation à la formation professionnelle est volontaire.

## Cantons

### Mise en oeuvre et surveillance

- Offices cantonaux de la formation professionnelle et surveillance de l'apprentissage
- Ecoles professionnelles et offres de formation en école à temps complet
- Offices d'information professionnelle et d'orientation professionnelle
- Marketing des places d'apprentissage
- Participation au développement continu et au pilotage de la formation professionnelle

## Cantons

### Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

En Suisse, l'école et l'éducation sont essentiellement du ressort des cantons. La collaboration à l'échelle nationale dans le cadre de la CDIP complète et renforce la souveraineté des cantons en matière scolaire.

### 26 offices cantonaux de la formation professionnelle

Sont les organes d'exécution de la formation professionnelle sur le plan cantonal. Coordonnent leurs activités au sein de la Conférence suisse des offices cantonaux de formation professionnelle (CSFP), l'une des conférences spécialisées de la CDIP.

### Services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Dispensent informations et conseils aux jeunes et aux adultes.

### Ecoles professionnelles

Dispensent la partie scolaire de la formation professionnelle en entreprise et proposent des offres de formation en école à temps complet.

# LIEUX DE FORMATION

**L'image de marque et les points forts de la formation professionnelle sont directement liés à son orientation vers le monde du travail. Cet état de fait se reflète dans les lieux de formation eux-mêmes.**

## **Formation professionnelle initiale**

### **Entreprise**

La formation professionnelle initiale classique (apprentissage) se déroule en entreprise; les personnes en formation y acquièrent les compétences professionnelles pratiques.

Réseau d'entreprises formatrices: dans ce cas de figure, plusieurs entreprises mettent en commun leurs forces afin de pouvoir offrir ensemble une ou plusieurs places de formation. Le recours aux réseaux d'entreprises formatrices est indiqué lorsque les entreprises n'emploient que peu de personnel ou qu'elles ne peuvent offrir qu'une partie de la formation en raison de leur spécialisation.

### **Ecole professionnelle**

Dispense la partie scolaire de la formation professionnelle. La formation scolaire comprend la formation spécifique à la profession et l'enseignement de la culture générale. Il existe plusieurs possibilités de moduler le déroulement de la formation professionnelle initiale: la forme d'organisation classique avec un à deux jours d'école professionnelle et trois à quatre jours de travail en entreprise sur toute la durée de la formation professionnelle initiale; le modèle de scolarité dégressive (de nombreux jours d'école professionnelle en début de formation, puis réduction progressive); l'année initiale d'apprentissage, etc. Les offres de formation en école à plein temps (écoles de métiers, écoles de commerce, etc.) sont également considérées comme des écoles professionnelles.

### **Cours interentreprises**

Servent à la transmission et à l'acquisition d'aptitudes fondamentales, en complément de la formation dispensée en entreprise et à l'école professionnelle. Ont souvent lieu dans les centres de formation mis sur pied par les branches elles-mêmes.

## **Formation professionnelle supérieure**

### **Examens professionnels fédéraux et examens professionnels fédéraux supérieurs**

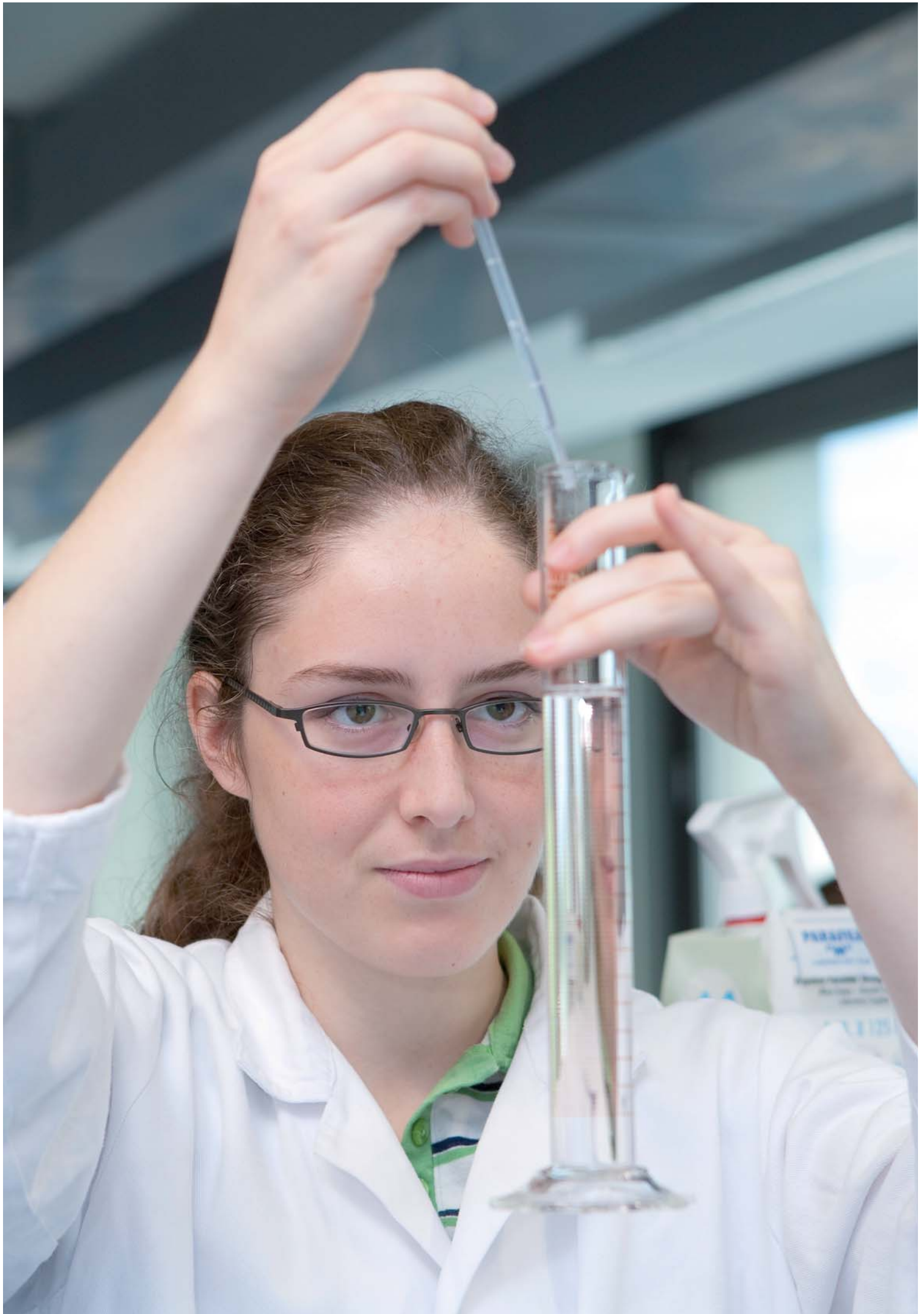
Les organisations du monde du travail sont responsables de la mise sur pied des examens professionnels fédéraux et des examens professionnels fédéraux supérieurs. Ces organisations, de même que diverses écoles privées ou publiques, offrent des cours préparatoires en cours d'emploi.

### **Filières de formation des écoles supérieures**

Les filières de formation en cours d'emploi ou à temps complet sont proposées dans les écoles supérieures par des organisations du monde du travail de même que par des entreprises privées ou des institutions de formation publiques.

### **Formation continue à des fins professionnelles**

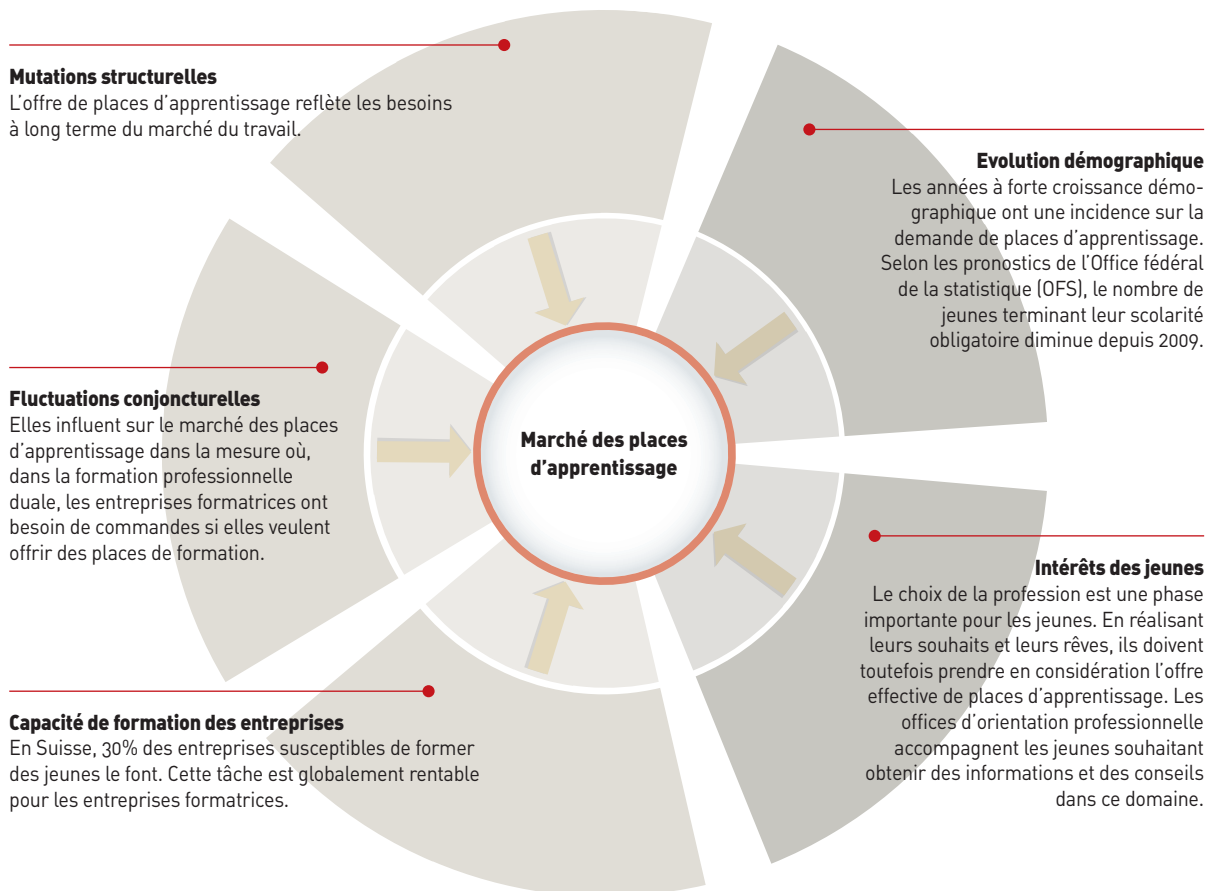
L'offre de formation continue dans ce domaine est très riche et répond aux besoins des diverses professions. Elle est organisée majoritairement sur une base privée.





# MARCHÉ DES PLACES D'APPRENTISSAGE

**Le marché des places d'apprentissage rassemble les offres des entreprises et les demandes des jeunes. L'Etat joue ici le rôle d'un intermédiaire: il veille à la mise en place de conditions-cadre optimales pour les entreprises, promeut l'offre de places d'apprentissage et aide les jeunes dans le choix de leur future profession.**



## Marketing des places d'apprentissage – une tâche cantonale

Les offices cantonaux de la formation professionnelle sont en prise directe avec la réalité de leur région et soignent les contacts avec les entreprises actives sur place. De ce fait, ils sont à même d'évaluer au mieux l'évolution de l'offre de places d'apprentissage, de prendre à temps des mesures adéquates et de soutenir les jeunes de manière individualisée dans leur recherche d'une place d'apprentissage. Lorsque la situation en matière de places d'apprentissage est tendue, la Confédération peut proposer un appui financier supplémentaire.

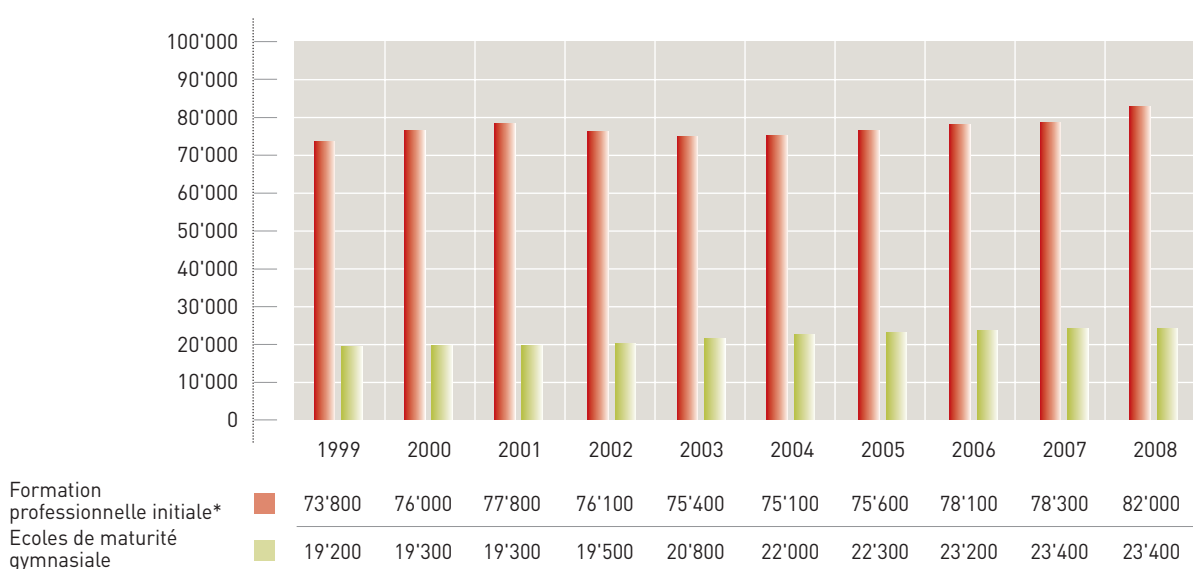
## Les principales mesures en matière de marketing des places d'apprentissage

- information professionnelle et conseil professionnel
- listes des places d'apprentissage
- mise en place de réseaux d'entreprises formatrices
- préparation de solutions transitoires étatiques
- promoteurs de places d'apprentissage: vont directement auprès des entreprises et encouragent celles-ci à créer des places d'apprentissage
- placement et assistance individuelle (mentoring) des jeunes n'ayant pas trouvé de places d'apprentissage

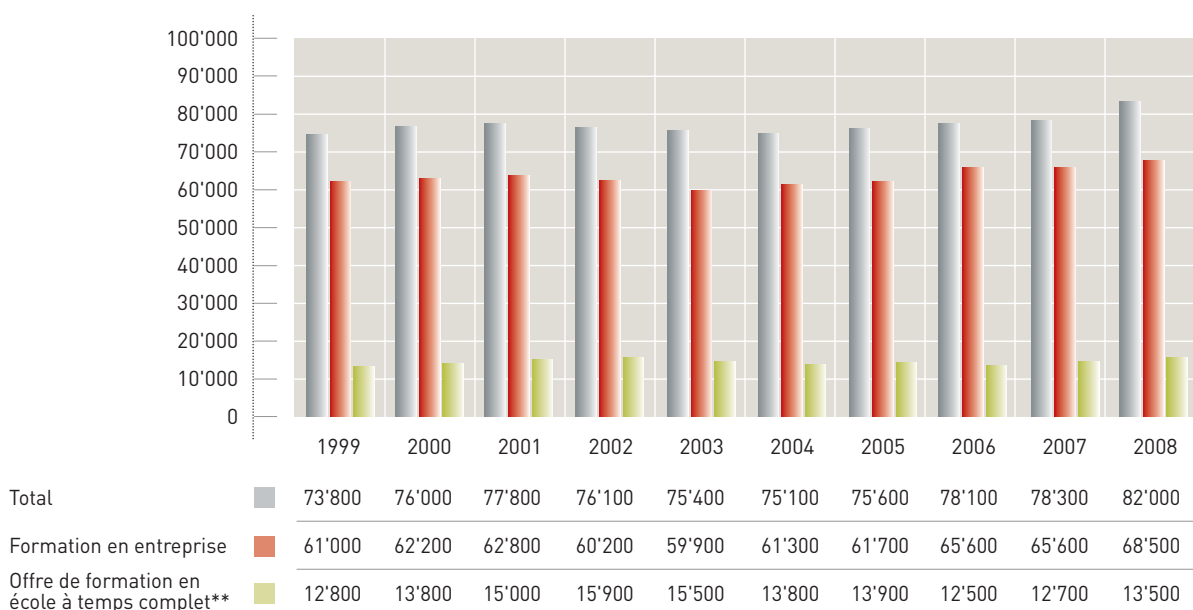
# ENTRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Environ deux tiers des jeunes optent pour la formation professionnelle. La formation professionnelle initiale en entreprise est la forme de formation professionnelle la plus courante. En Suisse romande et au Tessin, la part des offres de formation en école à temps complet est traditionnellement plus grande qu'en Suisse alémanique.

## Personnes ayant commencé une formation au degré secondaire II



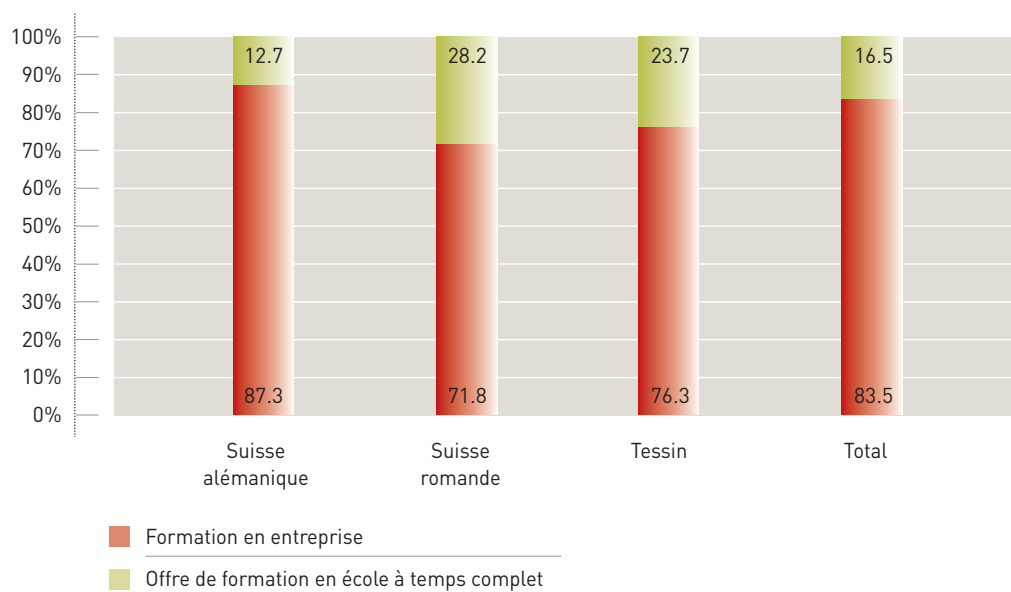
## Nombre de jeunes entamant une formation professionnelle: prédominance de la formation en entreprise



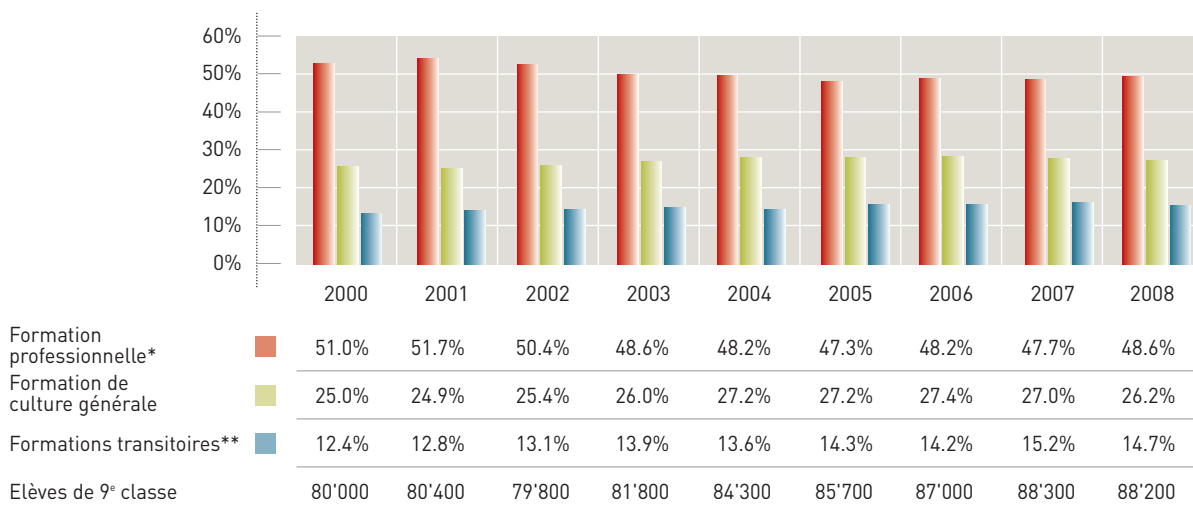
\* Y compris les offres de formation en école à temps complet (école de commerce et école d'informatique), sans les formations élémentaires

\*\* Y compris les écoles de commerce et d'informatique

### Formation professionnelle par région linguistique 2008



### Proportion des passages directs au degré secondaire II



### Large spectre de solutions transitoires

Dans le prolongement de la scolarité obligatoire, la majorité des élèves accomplissent directement une formation professionnelle initiale ou fréquentent une école de culture générale. Les élèves qui n'ont pas encore trouvé de solution peuvent choisir

une offre transitoire ou effectuer un semestre de motivation; ils peuvent aussi décider de prendre une année intermédiaire et opter par exemple pour un séjour linguistique.

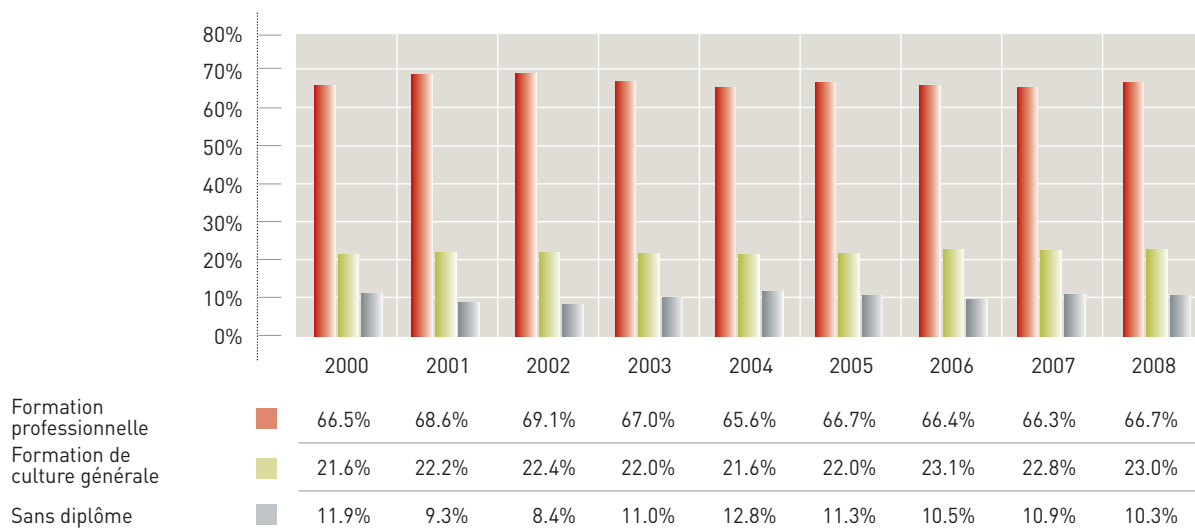
\* Y compris les formations élémentaires

\*\* Les formations transitoires englobent la 10<sup>e</sup> année scolaire, le préapprentissage et les écoles préparatoires

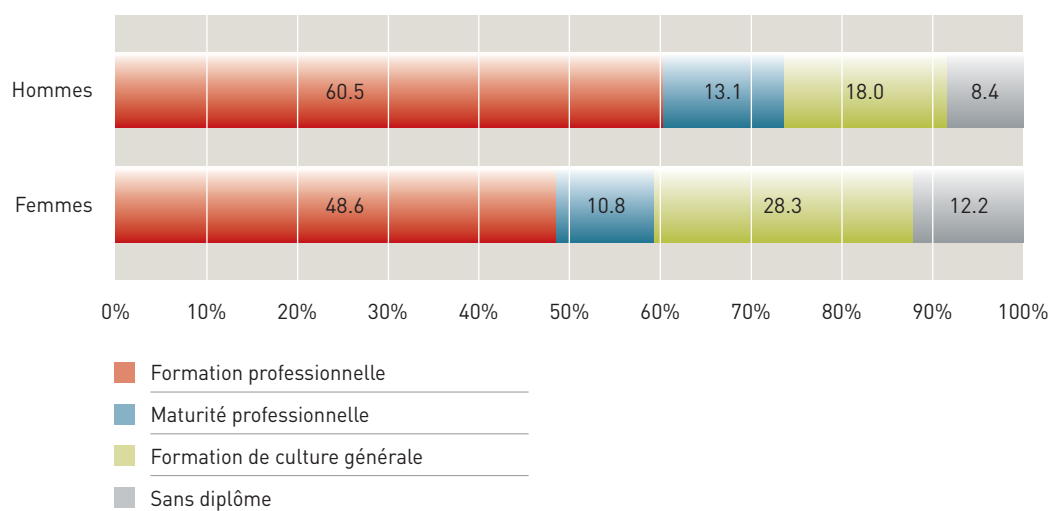
# DEGRÉ SECONDAIRE II: UN TAUX DE RÉUSSITE DE 90 %

**Un diplôme de la formation professionnelle offre de meilleurs débouchés sur le marché du travail et constitue une bonne base pour l'apprentissage tout au long de la vie. En Suisse, à l'heure actuelle, 90 % des jeunes sont détenteurs d'un diplôme du degré secondaire II. Le but est d'augmenter encore davantage ce taux au cours des prochaines années.**

## Quote-part de diplômés au degré secondaire II



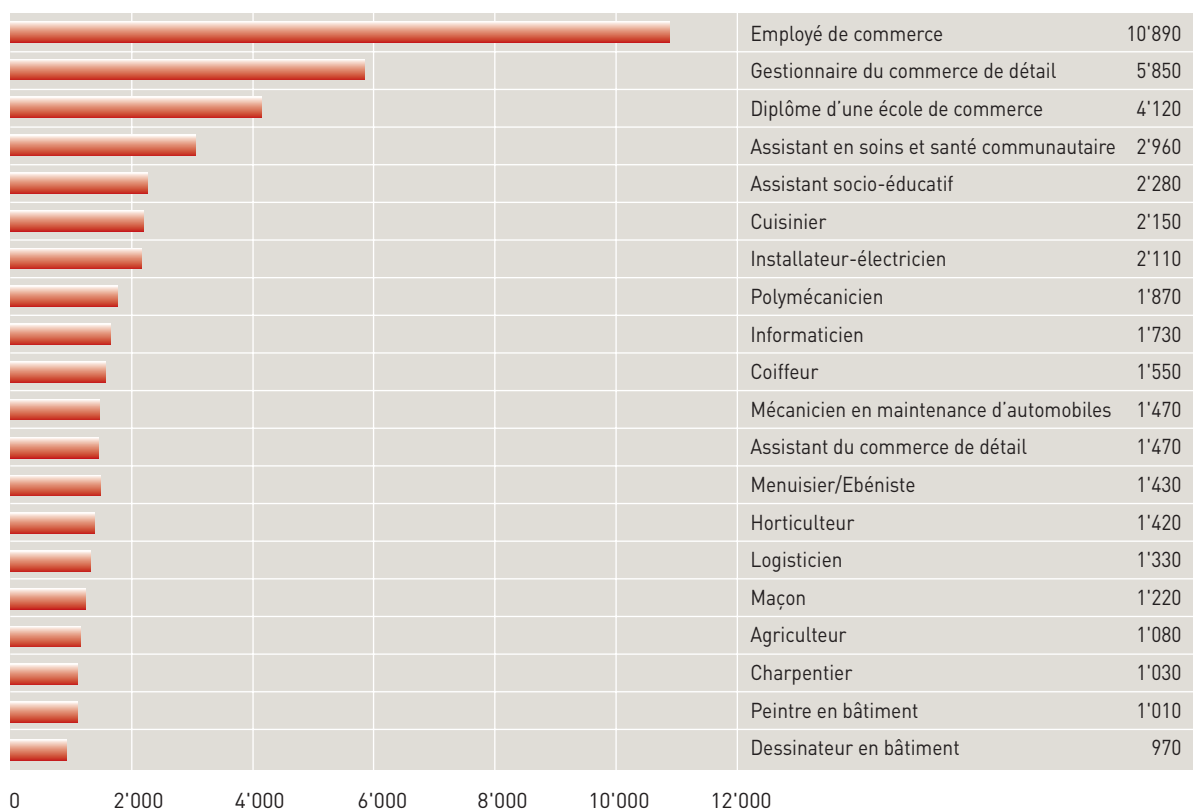
## Degré secondaire II: formations achevées en 2008



# LES 20 FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES LES PLUS SOUVENT CHOISIES

En Suisse, quelque 230 formations professionnelles initiales sont proposées. Les 20 formations professionnelles initiales les plus souvent choisies en 2009 représentent 60% des nouveaux contrats d'apprentissage conclus.

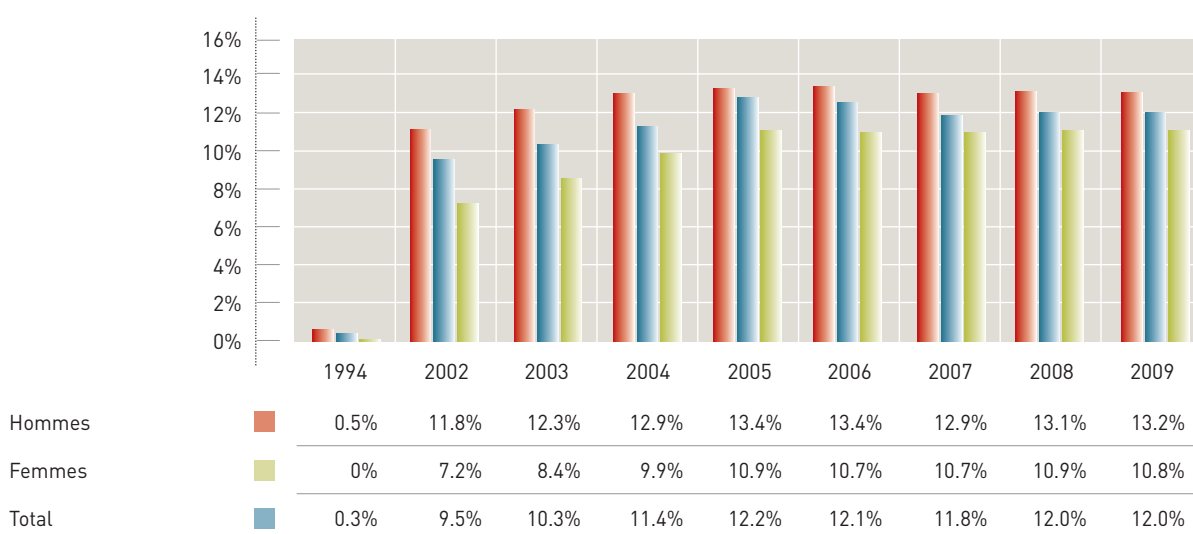
## Nombre d'admissions en 2009



# MATURITÉ PROFESSIONNELLE: UNE HISTOIRE À SUCCÈS

La maturité professionnelle a été introduite en 1994. Elle s'est établie en tant qu'offre destinée aux jeunes performants. Complétant un certificat fédéral de capacité, elle permet l'accès direct aux hautes écoles spécialisées. Les étudiants ayant acquis une qualification supplémentaire pourront aussi entrer à l'université ou dans une école polytechnique fédérale (EPF).

## Quote-part maturité professionnelle



## Certificats de maturité professionnelle en fonction du type de formation



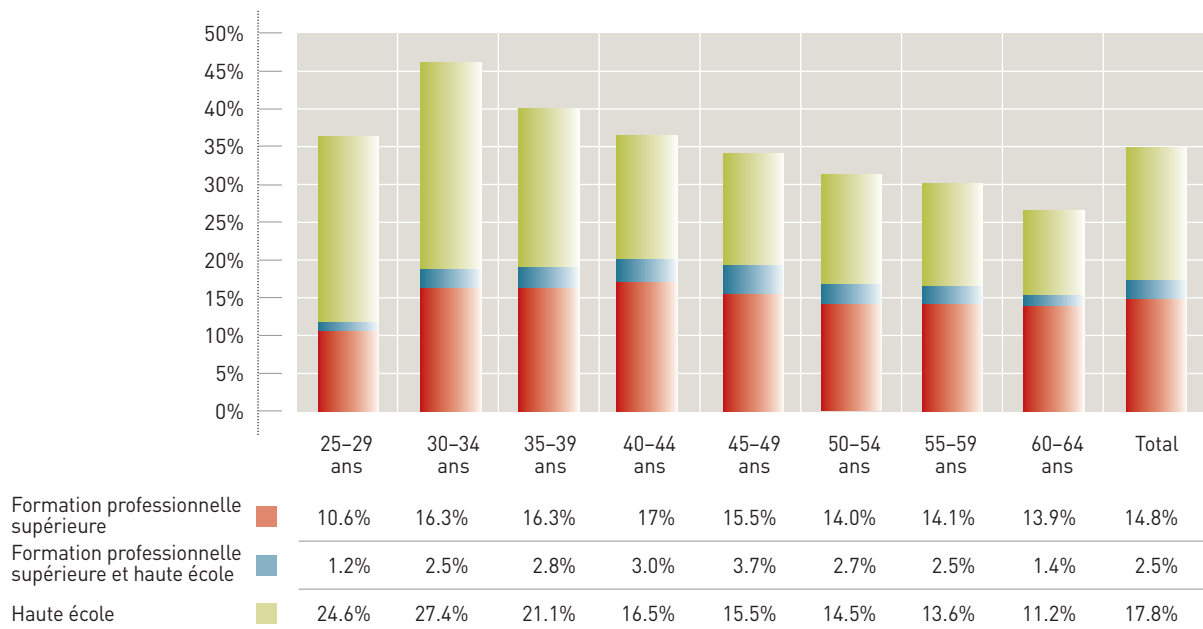
## Passage maturité professionnelle – hautes écoles spécialisées

Passage immédiat	24.0%	24.8%	20.6%	19.9%	18.9%	19.3%	19.5%	21.3%
Passage après une année	14.4%	13.5%	16.3%	15.7%	17.1%	19.3%	20.4%	
Passage après 2 ans ou plus	17.3%	16.9%	17.0%	15.9%	14.7%			
Total des passages MP – HES	55.7%	55.2%	53.9%	51.5%	50.6%			
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009

# NOMBRE CROISSANT DES DIPLÔMES DU DEGRÉ TERTIAIRE

Le nombre de diplômes délivrés au degré tertiaire ne cesse d'augmenter. En 2009, près d'un tiers de la population est titulaire d'un diplôme de la formation professionnelle supérieure ou d'une haute école.

## Nombre de formations achevées au degré tertiaire: niveau de formation par classe d'âge, en 2009



## Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure

Diplôme d'école supérieure	3'400	3'500	4'000	4'000	4'000	4'100	4'100	7'200
Diplôme (examen professionnel supérieur fédéral)	3'000	3'000	3'200	2'600	2'900	2'600	2'800	2'700
Brevet (examen professionnel fédéral)	9'500	12'400	11'400	12'200	13'200	11'700	12'500	12'200
Dipl. des autres formations prof. supérieures	8'500	8'000	10'600	10'500	9'400	8'800	8'200	5'400
Total	24'400	26'800	29'200	29'300	29'500	27'200	27'600	27'500
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009

# FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail participent au financement de la formation professionnelle. La formation professionnelle supérieure et la formation continue à des fins professionnelles relevant principalement de la responsabilité des individus et des entreprises, il leur revient pour l'essentiel de les assumer financièrement.**

## **Pouvoirs publics**

Les cantons, qui sont compétents pour la mise en oeuvre de la formation professionnelle, assument plus des trois quarts des dépenses publiques dans ce domaine. Selon la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle, la Confédération devra augmenter sa part du financement de la formation professionnelle jusqu'au quart des coûts assumés par les pouvoirs publics. 10% de la contribution fédérale sont réservés à la promotion de projets de développement et de prestations particulières d'intérêt public.

Les dépenses en faveur de la formation professionnelle correspondent à environ 12% de toutes les dépenses publiques en faveur de l'éducation en Suisse. Elles s'élevaient à environ 3,4 milliards de francs en 2009.

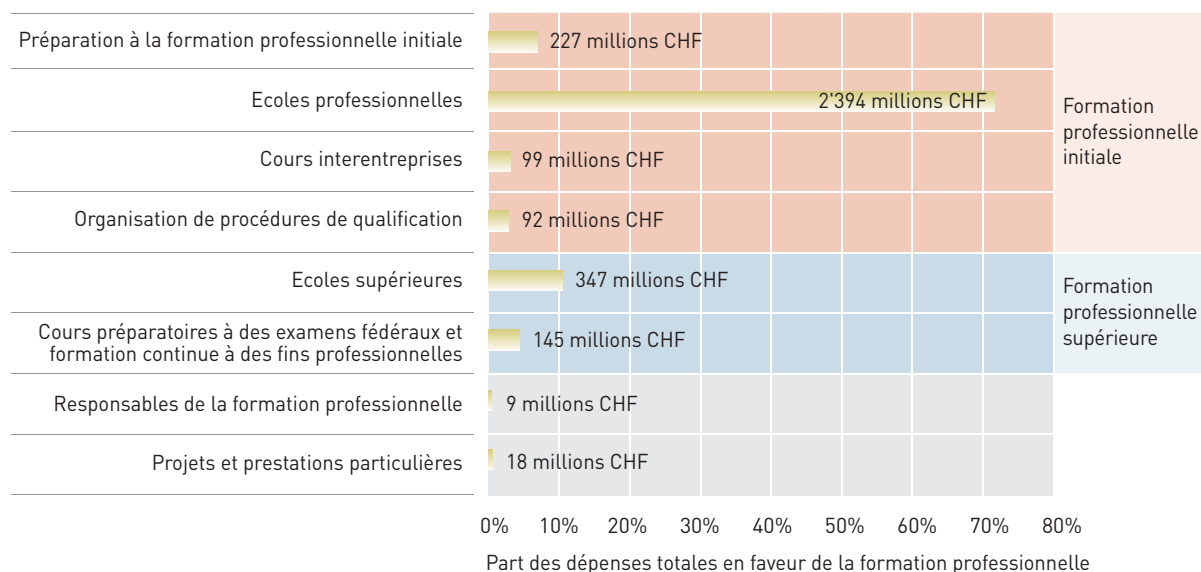
## **Organisations du monde du travail**

Avec leurs offres de formation, les associations professionnelles et les organisations de branches contribuent aussi au financement de la formation professionnelle: elles effectuent des travaux de base, gèrent leurs propres institutions de formation et font de la publicité pour leurs domaines professionnels respectifs. La formation professionnelle est globalement rentable pour les entreprises formatrices. Selon une étude datant de 2004, les coûts bruts de formation se montent à 4,7 milliards de francs, contre 5,2 milliards de francs d'activités productives de la part des personnes en formation.

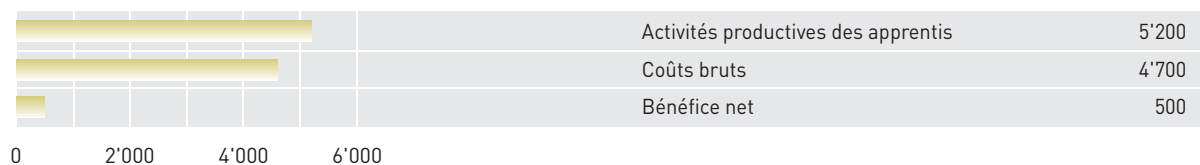
## **Fonds en faveur de la formation professionnelle propre à chaque branche**

Conformément à la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle, ces fonds doivent être mis en place par branche et être alimentés également par les entreprises qui ne participent pas aux coûts de la formation professionnelle supportés par une association professionnelle. Il s'agit en l'occurrence de mettre les entreprises non membres d'une association professionnelle face à leurs responsabilités. Sur demande, la Confédération peut déclarer la participation à un fonds obligatoire pour toutes les entreprises de la branche.

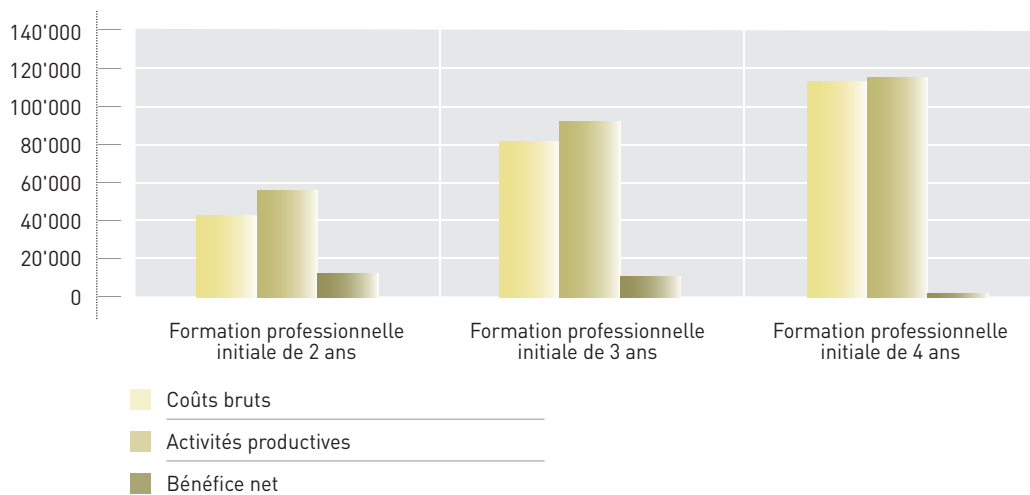
**Coûts des pouvoirs publics en faveur de la formation professionnelle en 2009**



**Coût/bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses en millions de francs, enquête 2004**



**Coût/bénéfice selon la durée d'apprentissage en CHF, enquête 2004**





# LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUR LE PLAN INTERNATIONAL

**Le système suisse de formation professionnelle et son lien étroit avec le monde du travail sont considérés comme un exemple de réussite. La Confédération agit à différents niveaux afin que les atouts de la formation professionnelle duale soient davantage visibles sur le plan international. Les objectifs visés sont une meilleure reconnaissance des diplômes et une plus grande mobilité de la main-d'œuvre.**

## Processus de Copenhague

Ce processus vise notamment à encourager la perméabilité, la transparence et la mobilité dans le domaine de la formation. Représentée par l'OFFT, la Suisse participe à l'initiative de l'Union européenne.

[www.bbt.admin.ch/copenhague](http://www.bbt.admin.ch/copenhague)

## Programme-cadre européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (LLP)

Depuis 2011, la Suisse participe pleinement au programme cadre de l'Union européenne. Dans le domaine de la formation professionnelle, le projet partiel Leonardo da Vinci offre notamment mobilité (p. ex. stages professionnels), projets multilatéraux (développement continu des systèmes de formation professionnelle) et partenariats (utilisation de synergies).

[www.ch-go.ch](http://www.ch-go.ch)

## Etudes de l'OCDE sur la formation professionnelle

La Suisse a participé en 2009 à deux études comparatives de pays de l'OCDE sur les thèmes de la formation professionnelle initiale et des innovations dans la formation professionnelle (Learning for jobs; Systemic innovation in VET) et a obtenu de bons résultats. En 2011, elle participe en tant que pays pilote à l'étude comparative de pays de l'OCDE sur le thème de la formation professionnelle supérieure (Skills beyond school).

[www.bbt.admin.ch/ocde](http://www.bbt.admin.ch/ocde)

## Recherche sur la formation professionnelle

L'OFFT participe activement à la mise en réseau de la recherche sur la formation professionnelle et soutient la publication du journal international Empirical Research in Vocational Education and Training ERVET.

[www.bbt.admin.ch/fprecherche](http://www.bbt.admin.ch/fprecherche)

## Exportation de formations

Conformément à la Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation, adoptée par le Conseil fédéral en 2010, le système suisse de formation doit être mieux positionné au niveau international en tant que bien d'exportation. Une première coopération dans ce contexte est illustrée par la coopération en matière de formation professionnelle entre la Suisse et l'Inde, par le biais de laquelle des éléments du système de formation professionnelle duale sont mis en place en Inde.

[www.bbt.admin.ch/cooperation-education](http://www.bbt.admin.ch/cooperation-education)

## Concours mondiaux des métiers et championnats suisses des métiers

De nombreuses associations professionnelles désignent chaque année leurs champions et championnes parmi les meilleurs professionnels. Les championnats suisses constituent en outre une étape de qualification pour les concours mondiaux et européens. Les prochains concours mondiaux des métiers se tiendront à Londres en octobre 2011.

[www.swiss-skills.ch](http://www.swiss-skills.ch)

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### Baromètre des places d'apprentissage

Enquête représentative auprès des jeunes et des entreprises concernant la situation sur le marché des places d'apprentissage. Est menée deux fois par an (en avril et en août) depuis 1997.

[www.bbt.admin.ch/barometre](http://www.bbt.admin.ch/barometre)

### Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale

Observation des modifications dans l'offre et la demande des premiers emplois après la formation professionnelle initiale. Cet instrument s'appuie sur l'analyse des offres d'emploi.

[www.bbt.admin.ch/entree-vie-prof](http://www.bbt.admin.ch/entree-vie-prof)

### Coût/bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses

Etude réalisée par le Centre de recherche sur l'économie de l'éducation (FfB Forschungsstelle für Bildungsökonomie de l'Université de Berne) sur les aspects économiques de la formation professionnelle pour les entreprises.

[www.ffb.unibe.ch](http://www.ffb.unibe.ch)

### Responsables de la formation professionnelle

Informations relatives à la reconnaissance de filières de formation et à l'équivalence des qualifications des responsables de la formation professionnelle.

[www.bbt.admin.ch/responsable-fp](http://www.bbt.admin.ch/responsable-fp)

### Validation des acquis

La prise en compte des compétences acquises de manière non formelle permet aux adultes d'accéder à des diplômes fédéraux sans devoir suivre une filière de formation classique.

[www.validacquis.ch](http://www.validacquis.ch)

### Leading houses

Les leading houses défendent un programme d'encouragement de l'OFFT en vue du développement durable de la recherche sur la formation professionnelle en Suisse.

[www.bbt.admin.ch/fprecherche](http://www.bbt.admin.ch/fprecherche)



### Vignette pour les entreprises formatrices

En guise de reconnaissance, les entreprises formatrices se voient remettre chaque année une vignette par les offices cantonaux de la formation professionnelle. Cette vignette peut être utilisée à des fins de marketing.

[www.vignette.formationprof.ch](http://www.vignette.formationprof.ch)

### Portail pour la formation professionnelle

Informations sur le système suisse de formation professionnelle et sur ses principaux aspects.

[www.formationprof.ch](http://www.formationprof.ch)

### Liste des professions

Toutes les professions fédérales reconnues: bases légales et adresses.

[www.bbt.admin.ch/ldp](http://www.bbt.admin.ch/ldp)

### Formationprofessionnelleplus.ch

Informations sur les nombreuses perspectives offertes par la formation professionnelle.

[www.formationprofessionnelleplus.ch](http://www.formationprofessionnelleplus.ch)

### Portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle

[www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)

### Serveur suisse de l'éducation

[www.educa.ch](http://www.educa.ch)

### Newsletter électronique sur la formation professionnelle

[www.panorama.ch](http://www.panorama.ch)

### Lexique de la formation professionnelle

[www.lex.formationprof.ch](http://www.lex.formationprof.ch)

### Office fédéral de la statistique (OFS)

[www.education-stat.admin.ch](http://www.education-stat.admin.ch)

### Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)

[www.iffp-suisse.ch](http://www.iffp-suisse.ch)

### Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

[www.cdip.ch](http://www.cdip.ch)

## **IMPRESSUM**

Editeur: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) © 2011  
Rédaction: Secteur Questions de fond et politique  
Photographies: Susi Lindig, Zurich / SwissSkills  
Graphisme: Visualize AG, Burgdorf  
Imprimerie: Druckerei Glauser AG, Fraubrunnen  
Langues: f. / all. / i. / a.

Sources: pages 12–18: Office fédéral de la statistique (OFS, février 2011), chiffres actuels sous [www.education-stat.admin.ch](http://www.education-stat.admin.ch)  
page 19: Centre de la recherche sur l'économie de l'éducation, Université de Berne et Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie



**Commande**

[www.formationprofessionnelleplus.ch](http://www.formationprofessionnelleplus.ch)

**Contact**

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, Effingerstrasse 27, 3003 Berne,  
Téléphone +41 (0)31 322 21 29, [berufsbildung@bbt.admin.ch](mailto:berufsbildung@bbt.admin.ch), [www.bbt.admin.ch](http://www.bbt.admin.ch)